



Rapport financier 2022

Céline Massamba, Trésorière

Assemblée générale du 13 mai 2023

2022 : Une reprise d'activité encourageante et des perspectives mobilisatrices

La reprise de l'activité est maintenant concrète avec 1 799 mois-volontaires de solidarité internationale pour 1 600 prévus (2 543 en 2019 avant COVID). Nous savions qu'après les fortes baisses d'activité de 2020 et 2021, il nous faudrait deux à trois ans pour redresser la barre : c'est en très bonne voie !

Retenons donc l'intérêt de lire les éléments financiers 2022 en comparaison de l'année précédente comme toujours mais aussi par rapport à l'année 2019, qui peut être considérée comme année repère.

Nous pouvons dans le même temps nous réjouir, en plus de cette reprise de l'activité historique du VSI, que l'année 2022 ait été marquée par des faits qui ont et auront un impact sur les comptes de la DCC :

- la poursuite de la réflexion sur les différentes formes de volontariat avec notamment le développement du volontariat d'échanges et de compétences, soutenu par l'Etat ;
- une étape importante dans la structuration et le développement du volontariat international de réciprocité. Il est maintenant possible (en 2023) d'accueillir les volontaires en France sous statut VSI, sur des durées plus longues et avec des conditions plus intéressantes pour les volontaires comme pour la DCC (profils plus variés, subventions...);
- l'identification d'un possible soutien de l'AFD pour 2023-2025 pour valoriser les actions de la DCC pour l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et du même coup accompagner la progression de l'activité VIR.

Bravo à l'équipe salariée qui a mené de front tous ces sujets sans être plus nombreux, avec des départs et des arrivées (comme d'habitude) !

Avant d'aller plus dans le détail, voici l'essentiel à retenir :

Pour le compte de résultat qui reflète l'activité de l'année :

- le total des charges est de 2 488 K€ (après 2 076 K€ en 2021, soit + 22%),
- le total des produits est de 2 430 K€ (après 2 179 K€ en 2021, soit + 11%),
- le résultat 2022 est déficitaire de 57 668 € alors qu'il était excédentaire de 131 952 € sur l'exercice 2021, année pour laquelle l'Etat nous a à nouveau fortement soutenus comme en 2020.

Le résultat déficitaire au 31 décembre 2022 est moins important que celui qui avait été budgété (- 195 862 €) grâce à une bonne maîtrise de l'exploitation et à une activité VSI plus importante qu'envisagée.

Les charges 2022 intègrent des dépenses pour un total de 195 K€ que nous avons prévu de financer (décision budgétaire validée en AG 2022) en prélevant sur la réserve Projet associatif (pour 79 K€ prévus) et

Délégation Catholique pour la Coopération

sur la réserve Appui aux partenaires (pour 95 K€ prévus). Si ces charges n'avaient pas été supportées en 2022, le résultat final serait passé de -58 K€ à +137 K€ (195 K€ - 58 K€).

L'équilibre entre la poursuite qualitative des missions sociales et la rentabilité économique est un enjeu de longue date, qui pour l'instant ne peut s'obtenir qu'à travers des soutiens exceptionnels, legs reçus ou subventions supplémentaires.

Pour le bilan qui reflète la situation patrimoniale à la clôture de l'exercice, le 31 décembre :

- les fonds propres de l'association sont de 1 837 K€, soit une diminution de 3 % (1 895 K€ au 31/12/2021),
- l'actif circulant (qui intègre la trésorerie disponible et les créances) s'élève à 2 252 K€ (2 358 K€ au 31/12/21),
- le total du bilan est de 2 405 801 €.

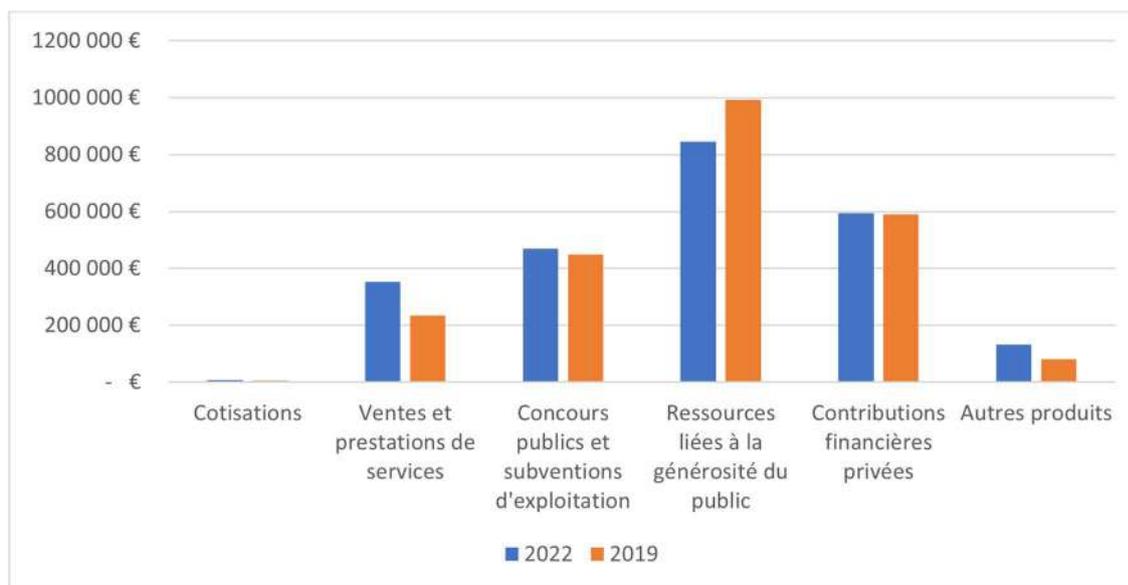
La structuration financière de la DCC est bonne. Les fonds propres de l'association représentent près de 9 mois de fonctionnement.

Ce rapport va présenter successivement les produits et les charges de l'année, le résultat de l'exercice, les documents concernant la générosité du public, le bilan au 31 décembre 2022 puis les propositions d'affectation du résultat et d'utilisation des réserves avant d'évoquer les perspectives et le budget 2023.

I. Ressources

Les ressources de la DCC sont de différentes natures :

- celles liées à la générosité du public : 844,9 K€ en 2022 ;
- les contributions financières privées : 594,6 K€ ;
- les concours publics et subventions d'exploitation : 468,5 K€ ;
- les ventes (participations des volontaires et partenaires) et prestations de service : 353,7 K€ ;
- les autres produits : 132,6 K€
- les cotisations des adhérents : 6,6 K€.



Les *autres produits* sont pour l'essentiel des achats de billets d'avion effectués pour le compte des partenaires et qui leur sont refacturés.

Les cotisations des adhérents, en plus de participer – même modestement – au financement de l'activité de la DCC, disent la vitalité associative mais aussi l'adhésion et le soutien à ce qu'est et fait la DCC. Ces cotisations sont supérieures de 17% aux cotisations de 2019 ! Merci à tous les adhérents.

Une autre ressource, non financière mais tout aussi précieuse, est le bénévolat sur lequel nous reviendrons plus bas.

- Concours publics

Les subventions du FONJEP – Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire - dans le cadre du soutien de l'Etat à l'activité de VSI au titre de la loi de 2005 - représentent 429 730 € sur 468 460 € de concours publics perçus, soit 92%.

Avec la subvention FONJEP pour le VEC, les aides à l'emploi et la subvention pour l'accueil à la DCC d'un VIR en service civique, le total des subventions publiques 2022 est de 468 460 €. Ces financements sont en augmentation de 4% par rapport à 2019, ce qui montre le soutien de l'Etat à la reprise de l'activité de VSI et à l'expérimentation d'autres formes de volontariat avec le volontariat d'échanges et de compétences. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères reste le principal financeur public de notre association.

- Contributions financières privées

Plusieurs organismes privés soutiennent financièrement la DCC, à commencer par des structures d'Eglise.

	2022	2021	2019
Diocèses	201 100 €	183 250 €	194 900 €
Abbayes et congrégations	51 930 €	47 325 €	71 120 €
Autres organismes d'Eglise	243 814 €	262 465 €	279 861 €
Fondation Solidaires et Volontaires	82 000 €	30 000 €	40 020 €
Autres organismes privés	15 000 €	- €	5 000 €
	593 844 €	523 040 €	590 901 €

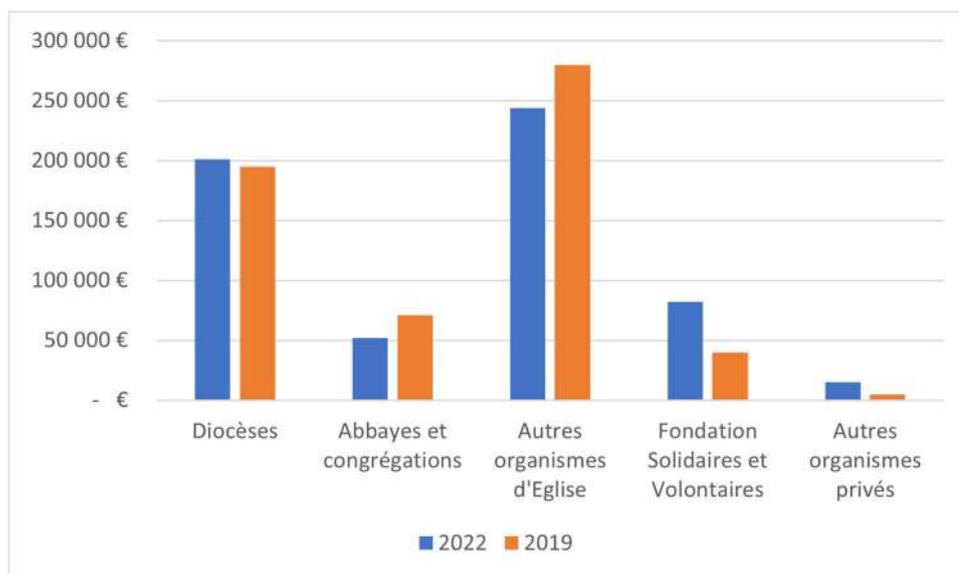
Entre 2021 et 2022, les financements des structures d'Eglise sont restés stables avec :

- 10% de plus de la part des diocèses,
- 10% de plus également de la part des abbayes et congrégations,
- une baisse de 7% des autres organismes d'Eglise.

Malgré le contexte compliqué en Eglise, il est précieux que le soutien des diocèses, des abbayes et des congrégations soit en progression par rapport à 2021 et tende à revenir au niveau de 2019 (279,8 K€ versus 253 K€ en 2022).

La Fondation Solidaires et Volontaires, sous égide de la Fondation Caritas France, permet à la DCC de lever des dons déductibles de l'IFI. Il a été décidé d'appeler la quasi-totalité des dons reçus en 2022, soit 82 K€. Les fonds non appelés sur les années antérieures restent des ressources disponibles pour la DCC (environ 185 K€).

Une subvention de la Fondation de France a été obtenue pour le financement de l'activité de réciprocité en 2022 à hauteur de 15 K€, c'est plus que les 7 K€ d'autres organismes privés prévus au budget.



- Collecte grand public

Les ressources liées à la générosité du public se répartissent entre les dons manuels et les dons par succession.

DONS MANUELS

	2022	2021	2019
Dons fidélisation	509 059 €	555 250 €	515 820 €
Dons parrainage	167 276 €	159 365 €	129 497 €
Dons réactivation	14 211 €	12 248 €	42 637 €
Dons prospection	13 246 €	5 611 €	6 814 €
Dons divers	8 243 €	7 620 €	3 005 €
Abandons de frais	7 409 €	4 282 €	9 742 €
	719 444 €	744 376 €	707 515 €

Les dons manuels sont légèrement inférieurs à ceux de 2021 mais supérieurs à ceux de 2019. Par nature, il s'agit de ressources stables d'une année sur l'autre : heureusement car la DCC a besoin de ces ressources pour fonctionner.

On remarque notamment que :

- les dons des parrains des volontaires en mission continuent à progresser au prorata de la reprise d'activité entre 2021 et 2022 ;
- le montant versé par des donateurs fidèles est proche de celui de 2019 mais inférieur à 2021 (et 2020 qui était quasi équivalent à 2021) ;
- la sollicitation des anciens donateurs (réactivation) a donné des résultats légèrement supérieurs à 2021 mais très inférieurs à 2019 (rapport de 1 à 3) ;
- les abandons de frais ont également progressé avec la reprise d'activité, merci aux bénévoles qui soutiennent ainsi la DCC !

Ce niveau de collecte tient à la générosité des soutiens de la DCC et au travail de l'équipe salariée pour continuer à faire savoir notre besoin de dons et inciter aux dons (dans un contexte de sur-sollicitation généralisée).

La DCC n'a pas reçu de legs ou de donations et n'a pas été bénéficiaire de contrats d'assurance vie en 2022. Des biens ont pu être vendus mais l'érosion de ces libéralités interroge puisque ces ressources, qui disent aussi le soutien de nos donateurs, comptent également pour couvrir les charges.

- Participations des volontaires et des partenaires

Participations	2022	2021	2019
volontaires	100 361 €	77 528 €	109 427 €
partenaires d'envoi	253 357 €	96 800 €	120 807 €
	353 718 €	174 328 €	230 234 €

Les participations des volontaires correspondent aux frais de dossier lors de la candidature et aux participations au coût des formations. Elles progressent logiquement avec l'activité.

Les participations des partenaires correspondent au remboursement à la DCC de certaines dépenses supportées par la DCC. Elles progressent également avec l'activité et aussi avec l'inflation (billets d'avion par exemple).

II. Dépenses

Les charges d'exploitation (2 466 K€) sont supérieures au budget 2022 (2 309 K€) et aux dépenses d'exploitation en 2021 (1 991 K€).

Les hausses les plus importantes par rapport à 2019 sont :

- les achats de prestations et de fournitures (+ 45 %), cette hausse est notamment due à des dépenses refacturées aux partenaires ou aux volontaires ou à des dépenses prises en charge au titre de l'aide aux partenaires les plus précaires ;
- l'augmentation relative de la masse salariale qui s'explique par le renforcement de l'équipe pour permettre de se consacrer au développement de l'activité VIR, les fins de contrat et certains tuilages avec les successeurs, le recours à des apprentis, les augmentations automatiques en fonction de l'ancienneté et une compensation partielle de l'augmentation du coût de la vie.

En ce qui concerne les charges de personnel, il est à noter qu'elles pèsent environ 50 % du total des charges d'exploitation contre près de 60 % en 2021 : la reprise de l'activité permet que le poids relatif de la masse salariale revienne à un niveau comparable à celui de 2019 (51%). C'est un bon indicateur.

III. Résultat de l'exercice

Les comptes 2022 font apparaître un déficit de 57 688 € comme indiqué et commenté en introduction.

IV. Bénévolat

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC.

Le mécénat de compétences commencé fin 2021 s'est poursuivi sur 2022 et a été valorisé pour 67 K€. Cette « prestation » en mécénat a consisté en l'étude de nos outils et process pour les optimiser. Cela s'est traduit par un diagnostic complet, l'identification d'axes de progrès et la mise en œuvre de ces derniers par des interventions aux côtés des collaborateurs : formation excel, automatisation de fichiers etc. Par ailleurs cette prestation a intégré le démarrage de nos réflexions sur nos / notre futur outil de gestion et de base de données partenaires et volontaires.

150 bénévoles ont déclaré 1 724,5 jours de bénévolat. Cela équivaut à 92 mois travaillés, soit 7,67 personnes en équivalent temps plein.

Au total, le bénévolat a représenté une économie de 541 K€, contre 230 K€ en 2021.

Merci à tous les bénévoles qui ont déclaré leurs heures d'engagement : c'est crucial de pouvoir valoriser que notre modèle économique est aussi construit sur ces économies réalisées avec le travail bénévole.

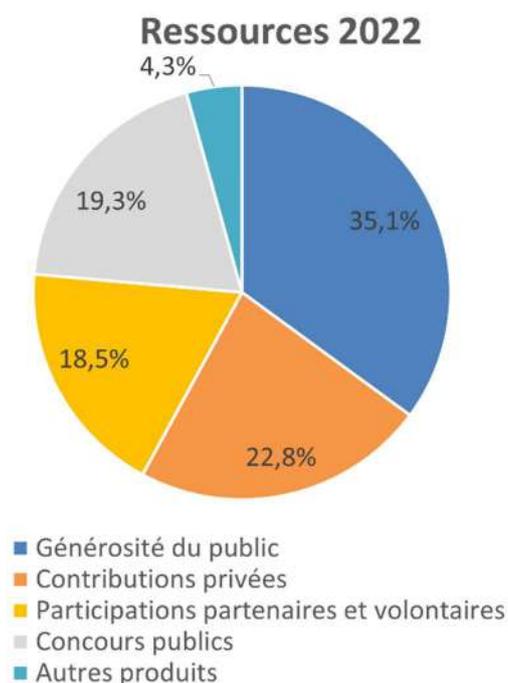
Il est difficile de savoir si les déclarations de temps sont exhaustives mais on peut supposer que quelques enregistrements sont manquants : soyons tous conscients de l'enjeu et pensons à déclarer nos heures d'engagement.

V. Générosité du public

La DCC bénéficiant de la générosité du public, elle est tenue de rendre compte de l'emploi des fonds collectés au travers de 2 tableaux annexés aux comptes annuels : le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).

- Compte de résultat par origine et par destination

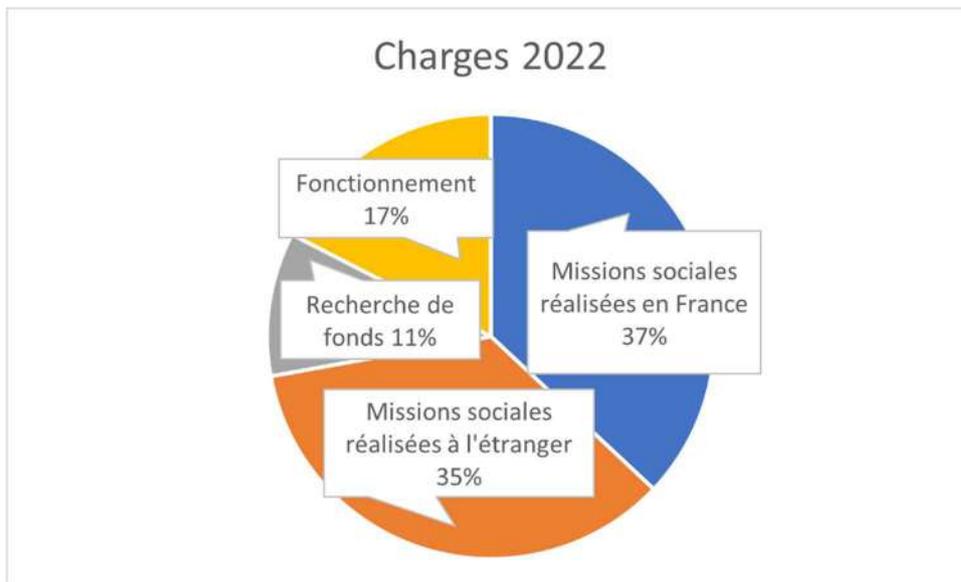
Les produits sont présentés par origine, avec 35 % des ressources provenant de la générosité du public contre 44% en 2021. En montant, la variation est moins significative (environ 53,5 K€, soit -6% entre 2021 et 2022). La variation au prorata s'explique par la hausse des autres produits de 11,5% entre 2021 et 2022.



Les charges sont classées par destination, ce qui fait apparaître – en toute logique – une augmentation des dépenses liées aux missions sociales.

	2022	2021	
Missions sociales réalisées en France	886 456 €	596 977 €	48%
Missions sociales réalisées à l'étranger	840 660 €	609 202 €	38%
Recherche de fonds	249 814 €	210 358 €	19%
Fonctionnement	416 319 €	511 487 €	-19%

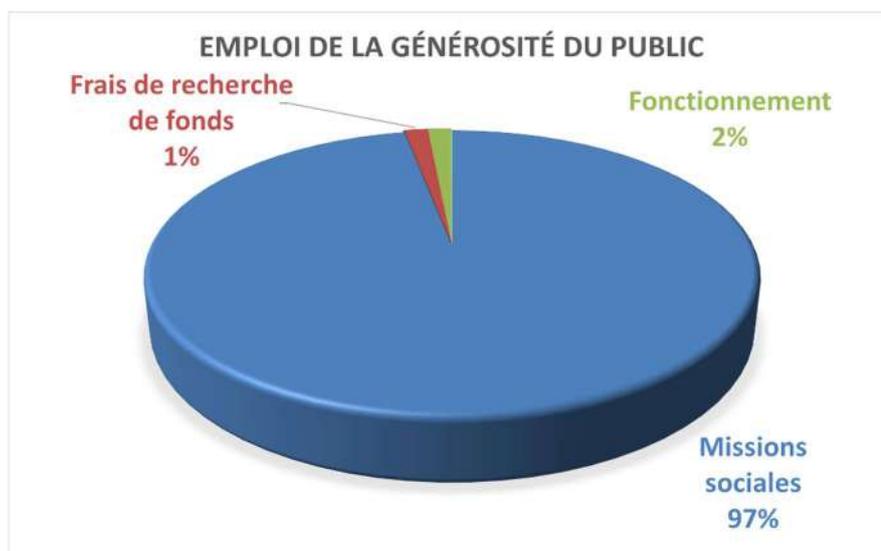
La masse salariale et les autres dépenses consacrées spécifiquement aux missions sociales ou à la recherche de fonds ne sont pas comptabilisées dans les charges destinées au fonctionnement mais dans la destination correspondante.



- Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Ce document ne présente que la part des ressources liées à la générosité du public pour affecter ces ressources aux différentes destinations de dépenses (emplois) présentées dans le document précédent.

Les règles d'affectation retravaillées en 2022 pour produire les documents financiers 2021 ont été reprises pour déterminer l'emploi de la générosité du public en 2022 (cf annexe spécifique).



VI. Bilan au 31 décembre 2022

Une fois la comptabilisation des charges et des produits de l'année réalisée (compte de résultat), il est possible de présenter la situation financière de l'association en fin d'année, à travers le bilan comptable au 31 décembre. Il s'agit d'une « photo » à date des possessions matérielles et financières (les actifs) et des ressources qui les financent (fonds propres et dettes, le passif).

L'analyse de ce bilan permet d'établir la solidité financière de l'association avec :

- un haut de bilan (fonds propres, fonds reportés et dédiés, provisions) important : 87% du passif,
- des dettes bien inférieures aux avoirs très rapidement disponibles, l'actif circulant (s'il avait fallu rembourser l'ensemble des dettes au 1^{er} janvier, la seule trésorerie numéraire les aurait largement couvertes !).

Cette solidité financière est rassurante mais nous oblige aussi à continuer à réfléchir à l'utilisation des fonds propres disponibles : que voulons-nous financer, comment bâtir la stratégie opérationnelle des années à venir ? Le conseil d'administration et l'équipe de direction poursuivent leurs réflexions en ce sens.

- Actif

L'actif immobilisé au 31/12/2022 est inférieur à l'actif immobilisé au 31/12/2021 en raison de l'amortissement rapide des immobilisations corporelles (la DCC ne possède pas de biens qui ne s'amortissent pas) et, notamment, par les biens reçus par legs sur les années précédentes qui ont été cédés pour partie.

L'actif circulant a également diminué par rapport à la situation antérieure avec :

- une augmentation des créances et notamment les subventions à recevoir de l'Etat au 31/12/2022 plus de 8 fois supérieures à l'année précédente,
- une baisse des disponibilités liée aux créances plus importantes et au résultat déficitaire de l'exercice.

Il faut souligner que les fonds disponibles sont placés sans risque de perte en capital : sur des livrets d'une part et sur des supports en euros d'autre part. C'est le reflet d'une gestion « en bon père de famille ».

- Passif

En raison du résultat déficitaire, les fonds propres sont en légère diminution avec une baisse de 3,6 %. Les fonds reportés sur legs ou donations ont baissé (comme la valorisation à l'actif) avec la vente de biens reçus par legs et l'absence d'enregistrement de nouveaux legs ou donation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour la couverture sociale et les billets d'avion retour des volontaires présents sur le terrain au 31/12/2022 ainsi que la provision pour les indemnités de départ en retraite.

Les dettes sont uniquement des dettes à court terme, tout à fait normales en cours d'exploitation (le bilan est établi à une date précise, la fin de l'exercice).

VII. Affectation du résultat et utilisation des réserves

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter l'ensemble du résultat déficitaire de l'exercice en report à nouveau.

En ce qui concerne l'utilisation des réserves, les dépenses prises en charge en 2022 sont de :

- pour le projet associatif (*Nos mondes à écouter, Tobie* et le développement du VIR) : 85,92 K€ pour 79 K€ budgétés ;
- pour l'appui aux partenaires : 109,25 K€ pour 95 K€ budgétés.

Le conseil d'administration propose d'imputer ces dépenses à hauteur des dépenses réelles (légèrement supérieures aux montants prévisionnels).

La réserve pour le projet associatif passera ainsi de 338 K€ à 252 K€ ;

celle pour l'appui aux partenaires de 413 K€ à 304 K€.

Il n'y a pas d'urgence à les réabonder (les réserves actuelles peuvent couvrir 4 ans d'utilisation 2022) mais le report à nouveau le permettrait largement : il représentera près de 90 % des réserves (mais seulement un peu plus de 2 fois la mobilisation 2022 des réserves).

VIII. Perspectives et budget 2023

Comme indiqué précédemment :

- les perspectives de progression et de développement de l'activité sont bonnes pour 2023 au vu des réalisations 2022,
- la politique des réserves associatives a permis de financer des enjeux prioritaires sans grever l'exploitation,
- l'équilibre entre la poursuite qualitative des missions sociales et la rentabilité économique reste un enjeu périlleux mais nécessaire,
- l'engagement bénévole est crucial pour l'équilibre financier, il est essentiel de le valoriser au mieux,
- les ressources liées à la générosité du public et les contributions financières des structures d'Eglise sont les principales ressources de la DCC en dépit du soutien important de l'Etat, le maintien de ce niveau de collecte est primordial (tout autant que la poursuite du soutien public !),
- la solidité financière de l'association est rassurante et nous permet de continuer à réfléchir à l'utilisation des fonds propres disponibles : que voulons-nous financer, comment bâtir la stratégie opérationnelle des années à venir ?

Le budget 2023 a été construit sur des hypothèses prudentes et réalistes :

- 1 950 mois volontaires VSI,
- 45 VIR dont 20 en statut VSI (il est plausible que la part des VSI soit plus importante),
- 10 volontaires en missions courtes (VMS et VEC),
- des charges d'exploitation très maîtrisées, avec moins de 3% d'augmentation par rapport à 2022,
- une augmentation des concours publics au prorata des hypothèses d'activité (sans prise en compte d'un éventuel financement de l'AFD),
- une quasi stabilité des contributions financières des structures d'Eglise (+1%),
- une progression de la générosité du public (9%) légèrement inférieure à la progression attendue d'activité,
- la vente d'un bien reçu par leg à hauteur de 70 K€ et l'hypothèse de la réception de donations ou de legs pour 25 K€ (montant moyen sur les dernières années),
- un résultat déficitaire de 94 K€ mais une mobilisation des réserves de 85,6 K€, uniquement pour l'appui aux partenaires (il est plausible que le soutien aux partenaires soit plus important).

Ces perspectives prudentes sont prometteuses !

IX. Conclusion

Pour terminer ce rapport, il convient de saluer le travail des salariés et l'engagement des bénévoles qui ont permis d'obtenir des résultats encourageants que ces documents financiers traduisent.

Il apparaît essentiel pour soutenir cette dynamique de continuer à :

- réfléchir et piloter l'utilisation des fonds propres de l'association, avec la stratégie des réserves associatives notamment,
- envoyer plus de volontaires en communiquant sur les propositions et la singularité de la DCC, en maintenant la qualité de la formation dans un process d'amélioration continue très bien engagé et en poursuivant le travail avec les partenaires actuels et futurs,
- assurer la collecte et le développement des ressources financières, publiques comme privées, y compris les legs et donations.